

Vaux-le-Pénil

Un nom curieux qui a 2 origines :

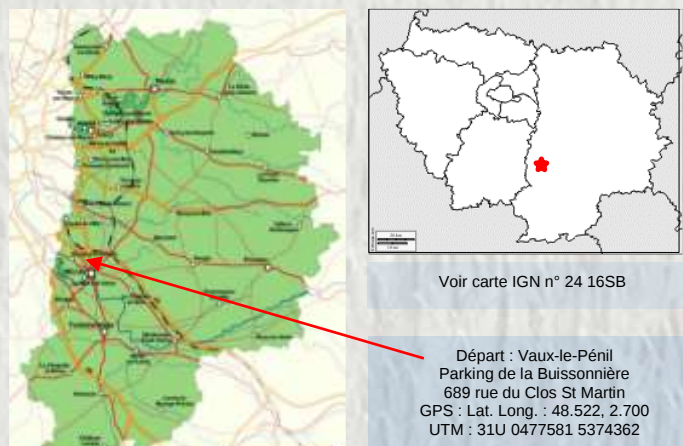
Vaux s'applique à la confluence de vallées : ici au nombre de 3 : celle de la Seine, de l'Almont et de la Noue. Et Pénil, découle de son histoire gallo-romaine : dérivé de penninus (en référence aux Alpes pennines), signifiant montagne, mamelon, sur lequel est érigé un temple à la gloire de Jupiter (à l'emplacement actuel de l'église).

Situé sur un coteau bordant la Seine, Vaux-le-Pény, au Moyen-âge, était un bourg agricole dont l'activité était la polyculture (maraichage, vignobles, vergers). Mitoyenne de Melun, elle est maintenant une commune urbaine.

Son château, reconstruit au XVII^e s., constituait une défense avancée de Melun, lorsque cette ville était le siège des rois de France, au XI^e et XII^e. Son parc tient son nom actuel de May Ephrussi, princesse de Faucigny-Lucinge (1880-1964) : fille d'un banquier, elle épousa un noble à Vaux-le-Pénil en 1901 et fut la 1^{ère} femme propriétaire d'une écurie de course.



Vaux le Pénil : bord de Seine_photo CP ®



Voir carte IGN n° 24 16SB

Départ : Vaux-le-Pénil
Parking de la Buissonnière
689 rue du Clos St Martin
GPS : Lat. Long. : 48.522, 2.700
UTM : 31U 0477581 5374362

Accès : Vaux-le-Pénil est limitrophe de la ville de Melun et est située à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Paris.

Informations pratiques : Tous commerces

Dénivelés : total : 81 m, mini : 41 m, maxi : 81 m

De nombreuses lignes de bus du réseau Transdev desservent Vaux-le Pénil à partir de et vers la gare de Melun.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Vaux-le-Pénil Le Sentier des Vignes



Vaux le Pénil : Parc F. Mitterrand_photo CP ®

Passages dérobés, sentes, ruelles, parfois aux noms évocateurs ou insolites, rythment ce parcours entre jardins et à travers des parcs sur un coteau de la Seine.



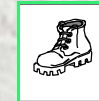
9,8 km



3 h 20



Jaune



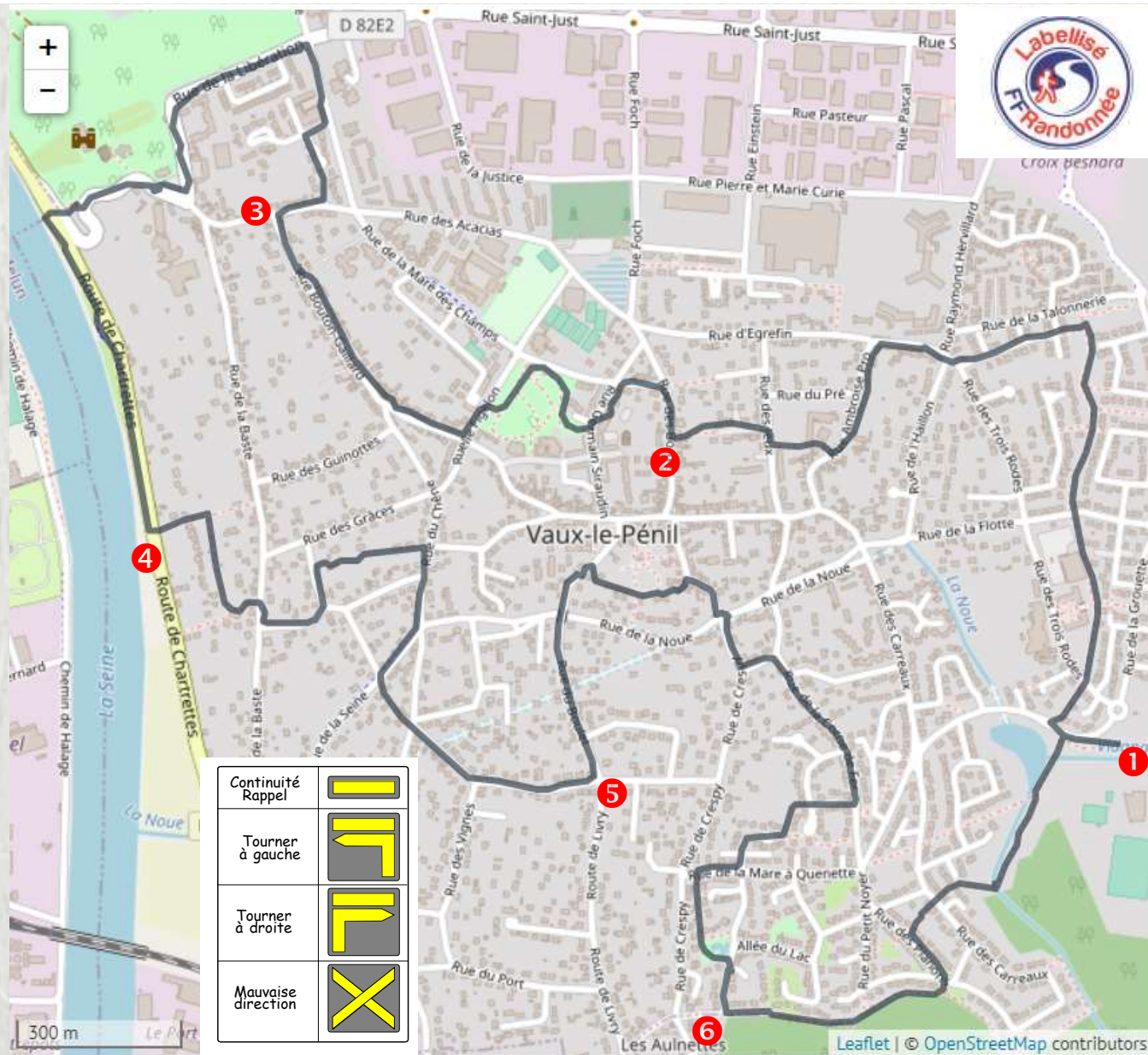
Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Décembre 2021 -

Le Sentiers des vignes

- 1 Quitter le parking de la Buissonnière en direction du lac. Faire un droite-gauche dans la rue du Clos Saint-Martin puis monter à droite l'escalier. Couper une rue, prendre en face le sentier bordant le centre commercial. Traverser une rue, aller tout droit dans la coulée verte sur 350 m. Suivre à gauche la sente qui se prolonge par la rue de la Mardelle. Tourner à droite, rue d'Egreffins, puis à gauche rue Ambroise Pro. Dépasser la ferme des Jeux pour emprunter à droite la ruelle des Jeux, à droite la rue des Jeux et à gauche la venelle des Jeux pavée de grès.
- 2 Suivre à droite la rue des Bordes, à gauche la rue suivante, puis la rue G. Siraudin à gauche sur 120m. Entrer à droite dans le parc des Ormessons. Après un parcours découverte en arc de cercle, arriver face à l'école de musique pour quitter le parc par la droite. Tourner à gauche dans la ruelle Figelon sans passer la barrière puis à droite, rue du Grand Pressoir. La rue du Bouton Gaillard lui fait suite et débouche dans la rue du Moustier.
- 3 Prendre à droite sur 100m, à gauche l'allée des Fauvettes puis à droite, la rue du Clos Fleuri. Suivre à gauche l'avenue du Général de Gaulle. Au croisement, virer à gauche le long du parc face au château de Vaux-le-Pénil. Devant les dépendances du château traverser le parking Saint-Gemme, descendre l'escalier jusqu'à la Côte Saint-Gemme (à droite église Saint-Pierre et Saint-Paul) puis la dévaler - attention : trottoir étroit - (à gauche, lavoir). Emprunter l'escalier à droite puis le suivant. Traverser la D39, longer la Seine à gauche sur 750m.
- 4 Franchir la D39 au passage protégé et grimper en face le chemin puis l'escalier. A mi-hauteur de celui-ci, entrer à droite dans la venelle. Monter l'escalier à gauche et déboucher rue de la Baste. Faire un droite-gauche, suivre la rue des Mézées. Tourner dans la rue à gauche puis dans le sentier des Grâces à droite. Suivre la rue à droite, la 2ème à droite et, au niveau d'un passage piéton, la venelle à gauche. Prendre en face la rue des Grisonnières, suivie de celle des Chalucarnes.
- 5 Au croisement, virer dans la rue de Boulet. Couper une rue et, après le passage protégé, emprunter à droite le sentier de Boulet. Au parc de la Mairie, continuer au fond à droite le sentier de Boulet. Il conduit au puits de la rue de Crespy, dans le virage. Descendre cette rue à droite, couper une rue. Tourner à gauche rue des Augères, à droite rue de la Corne de Fer puis dans la 2ème voie à droite, allée des Nénuphars. Suivre dans le prolongement la rue qui devient une sente. Elle débouche dans la placette de l'allée des Salamandres qui donne rue de la Mare à Quenette. Prendre à droite, et la venelle à gauche. Tout droit, elle contourne la mare à Quenette et débouche rue des Champs Fleuris. Tourner à droite puis à gauche.
- 6 La rue des Pleins Vents borde le bois des Planons et devient sente. 350 m plus loin, suivre le sentier à gauche et quitter la lisière. Emprunter la rue à gauche puis le sentier à droite. Couper une rue, poursuivre en face. Laisser la sente de gauche. Franchir la passerelle sur la Noüe, longer le ruisseau puis le bassin et, près de la rue, suivre la sente à droite pour rejoindre le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".